

**OBJET** : Marché n° M-2023-11 conclu SAS OSMOSE pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du stade marcel cerdan – Terrain d'honneur

**DECISION N° 25 – 2023**

Nous, Jean-Pierre GIORGI,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'ordre National du Mérite,  
Maire de la Commune de CARNOUX en PROVENCE,

VU le Code de la commande publique,  
VU la délibération du Conseil Municipal n° 2-VI-2022 du 22 septembre 2022 donnant délégation au Maire pour toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,  
VU l'appel public à la concurrence publié à la PROVENCE et sur Klekoon,  
CONSIDERANT que 5 entreprises ont répondu dans les délais impartis au marché public relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du stade Marcel Cerdan – Terrain d'honneur,  
VU l'analyse des offres,

**DECIDONS**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : De conclure avec la société OSMOSE, Parc du Haut Touquet Bât. D, 68 rue Wambrechies 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE, un marché pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du stade Marcel Cerdan – Terrain d'honneur.

**ARTICLE 2** : Le prix global et forfaitaire s'élève à : 21 253,75 € HT soit 25 504,50 € TTC.

**ARTICLE 3** : La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 9 mois.

**ARTICLE 4** : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil 13281 Marseille cedex 6), dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le requérant peut saisir le Tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Un recours contentieux formé à l'encontre de cette décision peut être accompagné d'un référé-suspension tendant à demander au juge la suspension de son effet avant une décision sur le fond de l'affaire.

Fait à Carnoux en Provence, le 3 avril 2023.



Le Maire,

Jean-Pierre GIORGI

Hôtel de Ville - BP 45 - 13716 Carnoux en Provence Cedex  
Téléphone 04 42 73 49 00 - Fax 04 42 73 56 11



Courriel : [dgs@mairie-carnoux.fr](mailto:dgs@mairie-carnoux.fr)

[www.carnoux-en-provence.com](http://www.carnoux-en-provence.com)